

— Oui ! oui ! s'écrient les officiers en portant la main sur la poignée de leur sabre.

Napoléon reprend avec un éclat de voix extraordinaire :

— Jurons de vaincre ou de mourir et de faire respecter cette cocarde tricolore qui, depuis vingt ans, nous a constamment trouvés sur le chemin de la gloire et de l'honneur ! Dans peu de jours nous marcherons sur Paris ! Soldats de ma vieille garde ! votre empereur compte sur vous !

Si l'on songe au dévouement sans bornes que la garde professaient pour Napoléon, on ne sera pas surpris que ces derniers mots, prononcés d'un ton élevé, aient produit un mouvement électrique, un enthousiasme qui tenait du délire. Officiers et soldats s'écriaient avec des trépignements frénétiques :

— A Paris ! à Paris !... vive l'empereur !... Mort aux traîtres !

Mais la plupart des chefs ont gardé le silence ; leur fidélité est déjà chancelante. Napoléon ordonne que sa harangue soit mise à l'ordre de l'armée, et rentre au palais suivi du duc de Bassano, le seul ministre qui soit resté auprès de sa personne. A peine s'est-il retiré dans son cabinet que vingt combinaisons plus hardies les unes que les autres se meuvent dans sa pensée. Quinze ans plus tôt, il en eût profité avec cette spontanéité, cette confiance, qui caractérisaient son génie militaire ; mais depuis quinze ans les circonstances ont changé ; la dignité de souverain a glacé les inspirations du grand capitaine ; il compte toujours sur le dévouement de son armée, mais il existe entre elle et lui des intermédiaires dotés de noms illustres. Ses lieutenants sont tous princes ou ducs ; chaque maréchal est une victoire personnifiée, et Napoléon s'est habitué à marcher entouré de ces trophées vivants. Erreur fatale ! comme si sa gloire personnelle n'eût pas suffi ! comme si, pour éclairer le monde, le soleil avait besoin de satellites, qui ne brillent que de sa propre lumière ! Si, mieux inspiré, il n'eût pas perdu de précieux moments en vains projets, et eût fait un appel aux jeunes généraux qui l'entouraient ; s'il eût, comme le grand Condé au siège de Fribourg, jeté un bâton de maréchal par-dessus les murs de Paris, cette capitale serait devenue le tombeau des trois cent mille étrangers qui en prostituaient l'enceinte !

Les maréchaux n'ignoraient pas que le duc de Vicence était resté à Paris pour renouer, avec les puissances alliées, des négociations tant de fois entamées et rompues depuis le commencement de la campagne. Aussi, avec quelle curiosité n'écoutaient-ils pas les rapports des émissaires qui se succédaient sans cesse à Fontainebleau ! Leur anxiété s'accrut encore lorsqu'ils eurent connaissance de la manifestation royaliste qui avait eu lieu dans la capitale. Aux chuchotements discrets succédèrent les réflexions amères, puis d'inconvenantes récriminations faites à haute voix ; enfin on déclara qu'on ne marcherait pas sur Paris. Dès lors, Napoléon n'avait plus de généraux, il ne lui restait que des soldats.

Ce n'était qu'à six heures du matin que le duc de Vicence, à travers mille entraves, avait pu parvenir jusqu'à Bondy, où l'empereur Alexandre avait établi son quartier général. Ce prince, qui avait conservé du grand écuyer de Napoléon un souvenir d'estime, l'accueillit avec bienveillance ; mais il teta de police, et de Chabrol, préfet de la Seine, lui avaient apportées ; il était en outre très-occupé de son entrée dans la capitale, qui devait avoir lieu dans quelques heures ; il se borna donc à lui dire d'un ton de reproche amical :

— Il est bien temps de venir, maintenant qu'il n'y a plus de remède ! Je ne puis vous entretenir à présent, j'ai trop à faire. Retournez à Paris, je vous y verrai.

Ces paroles avaient laissé quelque espoir au duc de Vicence, qui attendait avec anxiété les événements de la journée.

L'empereur Alexandre et le roi de Prusse firent leur entrée dans la capitale. Les armées combinées défilèrent sur les boulevards, garnis d'une population curieuse de voir cet assemblage d'hommes de tant de nations différentes. A cette

curiosité de contempler un spectacle si nouveau, se mêlait, dans le peuple, un sentiment de tristesse et de stupeur. Par un contraste vraiment inconcevable, des femmes jeunes et parées agitaient à quelques fenêtres des mouchoirs blancs et saluaient les alliés du titre de *libérateurs* ! Des groupes de royalistes, qui, dans la matinée, s'étaient promenes à cheval, précédaient et suivaient les souverains étrangers, en cherchant, par des démonstrations bruyantes, à leur donner le change sur l'état de l'opinion. Il n'y avait plus ni administration ni police : le pavé appartenait pour ainsi dire au premier occupant ; les agents de la famille déchue s'en emparèrent. A six heures du soir, le même jour, le czar prit possession des appartements que M. de Talleyrand lui avait fait préparer dans son hôtel de la rue Saint-Florentin. Au lieu de suivre Marie-Louise sur la Loire, le prince de Bénévent s'était fait arrêter à une barrière et ramener à Paris pour en mieux faire les honneurs aux alliés.

Alexandre, d'un caractère généreux, quoiqu'un peu dissimulé, n'avait qu'une seule préoccupation : celle d'assurer ce qu'il appelait la paix du monde. Il avait déjà recueilli de madame Krudner certaines idées mystiques qui lui avaient fait croire que sa mission providentielle était, ici-bas, de remplir le rôle de pacificateur de l'univers. A peine fut-il installé que, d'accord avec le roi de Prusse, qui était venu le joindre dans la soirée, il tint un conseil auquel assistèrent le duc d'Alberg, le comte Nesselrode, M. Pozzo di Borgo, les princes de Schwartzemberg, de Lichtenstein et M. de Talleyrand, tous ennemis déclarés de Napoléon.

Trois questions furent alors posées : 1o faire la paix avec Napoléon, en demandant toute espèce de garanties contre lui ; 2o établir une régence ; 3o rappeler la maison de Bourbon. M. de Talleyrand prit la parole. Il signala ce qu'il appelait les inconvénients du maintien de Napoléon ; il combattit également la régence, qui ne serait, dit-il, que le règne de Napoléon *déguisé*. Le rétablissement de la maison de Bourbon lui parut la seule résolution qui pût être acceptée généralement.

— Quels moyens emploieriez-vous ? lui avait demandé Alexandre.

— Sire, les autorités constituées.

Mais quelles autorités ? avait répliqué le czar avec étonnement ; toutes sont dispersées.

— Pardonnez-moi, sire ; le sénat est en nombre suffisant, ainsi que le corps législatif (ce n'était pas vrai). Une fois que le sénat se sera prononcé, la France suivra sa volonté. Sire, je me fais fort du sénat.

Le baron Louis, introduit dans le conseil, ayant employé contre Napoléon des expressions plus ardentes que celles dont M. de Pradt, qu'on y avait fait appeler, s'était servi, le czar lui fit cette observation d'un ton sec :

— Cependant, M. le baron, l'empereur Napoléon n'est pas mort, même *politiquement* !

— Oh ! sire, avait répondu l'ex-abbé, c'est un cadavre ; seulement il ne sent pas encore.

— Eh bien ! avait répliqué l'empereur Alexandre après un silence, je déclare que je ne traiterai plus avec lui.

— Mais, sire, Napoléon se trouve seul exclu par cette déclaration, qui n'atteint pas sa famille, objecta M. de Talleyrand.

— Ajoutez : *ni avec aucun des membres de sa famille*, dit froidement le czar.

Maître du terrain, le prince de Bénévent prit la plume et rédigea un projet de déclaration. Le sénat, habitué à obéir aveuglément, s'assembla le 1er avril sous la présidence de M. de Talleyrand, et accepta un gouvernement provisoire ainsi composé : le prince de Bénévent, président ; le général Beurnonville, M. de Jaucourt, le duc d'Alberg et l'abbé Montesquiou. M. Laborie leur fut adjoint comme secrétaire. Le même soir, et sans délibérer, le corps législatif avait adopté l'article suivant : « Considérant que Napoléon Bonaparte a